

FORMULAIRE DE DEMANDE – PHASE 1 – CONCOURS DE PARA-DRESSAGE 2018
EVENEMENTS INTERNATIONAUX
CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

A ENVOYER UNIQUEMENT PAR E-MAIL A calendar@equibel.be **AU PLUS TARD POUR LE 1/09/2017**
!! ATTENTION !! – UN FORMULAIRE PAR DEMANDE DE CONCOURS – !! ATTENTION !!

Club organisateur			
Numéro du club LEWB			
Lieu du concours			
Personne de contact			
E-mail			
GSM			
Date de début/...../2018	Date de fin/...../2018
Indoor/Outdoor			

- ! Veuillez indiquer précisément quel(s) type(s) de concours vous souhaitez organiser et/ou quelle(s) catégorie(s) d'âge.
- ! Le paiement des droits de calendrier pour les concours internationaux sera demandé en décembre. Une facture d'un montant de 25% des droits d'organisation sera établie en même temps avec un maximum de 1000 € par Comité Organisateur. Cette avance ne sera pas remboursée en cas d'annulation.

EVENEMENTS INTERNATIONAUX	CPEDI	CPEDI*	CPEDI2*	CPEDI3*		
CHAMPIONNAT DE BELGIQUE	CPEN	Ch. De Belgique				

REMARQUES

.....

.....

Nom, date et signature du responsable du club/ de l'organisateur

En accord avec les règlements de la FEI, FRBSE et VLP-LEWB



Cher organisateur,

Nous commençons actuellement à préparer la saison 2018. Dans ce courrier, vous trouverez les informations importantes pour les compétitions (inter)nationales de **para-dressage** pour l'année 2018. La mise en place de ce calendrier se fera en deux phases.

Les concours sont à demander en respectant les différentes phases grâce à des formulaires distincts (voir annexe). Il faut utiliser un formulaire différent par concours à envoyer à calendar@equibel.be.

Phase 1 : Concours internationaux et Championnat de Belgique

Avant le 1^{er} septembre 2017, vous devez faire la demande d'une ou plusieurs dates pour ce type de compétitions.

Après le 1^{er} septembre, ce type de compétitions peut uniquement encore être demandé moyennant l'accord des autres organisateurs et de la fédération, qui auraient reçu cette date pour l'organisation d'un concours (inter)national pour la même catégorie de cavaliers.

Phase 2 : Concours nationaux

Avant le 1^{er} octobre 2017, vous devez demander une ou plusieurs dates pour les Concours Nationaux.

Le cahier des charges qui sera d'application pour ces organisations sera publié avant le début de la saison.

Remarques :

- Si un organisateur annule son concours, cette date est à nouveau disponible pour d'autres organisateurs.
- Si un organisateur souhaite ajouter ou modifier des éléments de son concours après la réalisation du calendrier, il doit en demander l'accord auprès de la ligue/la fédération et des autres organisateurs (inter)nationaux d'un concours se situant à la même date et pour les mêmes catégories.
- Le paiement des droits de calendrier pour les concours internationaux sera demandé en décembre. Une facture d'un montant de 25% des droits d'organisation sera établie en même temps avec un maximum de 1000 € par Comité Organisateur. Cette avance ne sera pas remboursée en cas d'annulation.

LEWB

